



Produit

Argoplax (Spanplatte) FSC, PEFC, HSH

N° d'enregistrement

202403.13075

Champ d'application

Aménagements intérieurs

Restriction

Évaluation uniquement valable en combinaison avec la confirmation FSC, PEFC, Label Bois Suisse sur le bon de livraison

Groupe de produits

Matériaux dérivés du bois

Entreprise

Argolite AG, Ettiswilerstrasse 48, 6130 Willisau

Le produit remplit les exigences ecobau et Minergie-Eco minimales dans les domaines de l'écologie et de la santé, il est classé dans la catégorie ecoBase.

L'attestation autorise d'utiliser la dénomination «ecoBase».

Les qualificatifs suivants sont admis pour la promotion du produit

- Respecte les critères d'exclusion Minergie-ECO

Ce classement a été établi en mars 2024 pour la première fois. Il est valable jusqu'en mars 2027.

L'ensemble des exigences est définie dans la méthodologie ecobau, version 01.2023.V01. Zurich, le 6 mars 2024

Partenaire ecobau pour le classement
Matthias Klingler

Bureau central ecobau
Marianne Stähler